

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MEINIER
du 13 septembre 2012**



Présents

Exécutif	MM. Marc Michela Alain Corthay Etienne Murisier	maire adjoint adjoint
Bureau du Conseil	MM. François Mégevand Yannick Dupraz	président vice-président
Conseillers-ères municipaux-ales	Mmes Julia Collis, Jennifer Gabaz, Corinne Ménétrey, Ania Schwab, Valérie Sella MM. André Favre, Jean-François Jordan, Jacques Petitpierre, Léon Piller	
Personnel communal	M. Michel Vazquez	secrétaire général
<u>Absent-e-s excusé-e-s</u>	Mmes Coranda Pierrehumbert Isabelle Meier MM. Jean-Baptiste Leclercq, Florio Togni	secrétaire du Bureau du Conseil conseillère municipale conseillers municipaux

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 juin 2012
2. Communications du Bureau du Conseil
3. Communications du Maire
4. Demande de naturalisation genevoise
5. Divers.

Le Président ouvre la séance à 20h15 en souhaitant que chacun ait passé de bonnes vacances, puis il annonce les personnes excusées.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 juin 2012

Le procès-verbal est approuvé, avec les suppressions (mots en *italique barrés*) et les adjonctions (mots en **gras soulignés**) suivantes :

- **Jean-François Jordan** demande la correction suivante, en page 4, point 4, 3^{ème} paragraphe :
→ «... si la situation **future** l'exige, ~~il faudrait plutôt envisager de réduire quelques investissements, limiter les charges ou encore augmenter le centime additionnel~~ **il faudra adapter les budgets en conséquence.** ».

2. Communications du Bureau du Conseil

Rien de particulier à signaler.

3. Communications du Maire

a) Rapport administratif

Le Maire fait distribuer à l'assemblée le Compte-rendu administratif et financier 2011. Il remercie tous ceux qui ont collaboré à son élaboration, Président-e-s des commissions, Adjointes, le comptable, Robert Ravasio et Brigitte Saillet-Veuillet, qui a extrait et réuni les éléments constitutifs de ce rapport. Il n'a été tiré qu'à 200 exemplaires cette année, puisqu'il sera ces prochains jours sur notre site internet. Toutefois, les personnes qui le souhaitent pourront venir chercher un exemplaire papier à la Mairie ; cette information sera insérée dans le prochain Meinier infos.

b) Berthet

Le nouveau bâtiment qui se construit est bien avancé, comme ceux qui ont assisté à la pose de la première pierre l'ont constaté. L'ancienne ferme est quant à elle en phase de consolidation. Le parking souterrain a pratiquement pris sa forme définitive. La commercialisation a pris son envol il y a une quinzaine de jours, le Comptoir immobilier nous fera une première synthèse la semaine prochaine.

André Favre rapporte la question que plusieurs personnes lui ont posée, à savoir pourquoi avoir procédé à la pose de la première pierre, alors que les travaux des bâtiments étaient déjà bien avancés. **Le Maire** répond que le printemps était trop chargé avec le Centre du village pour organiser cette traditionnelle cérémonie, en plus d'un certain retard cet été, ce qui a provoqué cet événement tardif alors que le chantier battait son plein. La question s'est posée de le faire ou non, mais il était à ses yeux important de marquer le coup symboliquement malgré tout. Le "sapin" pourrait aussi être déplacé au printemps si les travaux sont terminés en décembre ou janvier, car cette période ne s'y prête pas trop.

c) Amicale du Chambet

Etienne Murisier rappelle le rendez-vous devant la salle communale pour la sortie de l'Amicale, puis un café-croissant sera pris au restaurant Le Rouelbeau, lors duquel M. Sella fera une brève présentation de la Fondation de la Pallanterie. Puis nous nous rendrons aux EPI pour une visite d'ateliers par M. Lançon et enfin au Centre du village pour visiter le bâtiment collectif et l'appartement "témoin". Un repas au restaurant Le Tilleul clôturera cette sortie.

d) Centre du village

Le Maire fait le point sur l'état d'avancement. De nombreuses retouches et travaux complémentaires sont encore à effectuer. Il faudra compter encore 10 à 12 mois pour régler les dernières choses restant encore à améliorer et sécuriser, en tenant compte également des demandes des habitants. L'accord du Canton est parfois nécessaire suivant les corrections à apporter.

Sur le plan financier, nous sommes assez proches du devis général, soit autour des 42 millions de francs au final, à cause de l'indexation du coût de la vie qui a une répercussion sur les entreprises également, du taux TVA qui a changé, des modifications et améliorations apportées, etc.

Concernant la circulation et pour répondre à la question d'**André Favre**, **Etienne Murisier** confirme que la priorité de droite va rester au croisement du chemin du Stade avec la route de la Repentance. Il n'y aura pas de "STOP" sauf erreur, complète-t-il, des pointillés seront dessinés comme au chemin de la Ruite.

Alain Corthay continue sur l'affectation des locaux. Le parascolaire a pris possession de ses quartiers, mais les activités étant nombreuses, ils ont besoin d'en décentraliser certaines. Une partie de l'ancien jardin d'enfants, côté jardin, et la salle de rythmique, seront donc utilisées par des groupes plus petits, à la Ludothèque. Ceci entre également dans le cadre d'une collaboration et des synergies à mettre en œuvre de manière complémentaire avec le Centre de loisirs de la Rampe, pour développer le secteur des enfants, en plus des groupes d'ados et préados.

Les Aînés ont également pris possession du local qui leur est en partie réservé ; il faut savoir, pour répondre à une remarque d'**André Favre**, qu'un partage pur et simple de ce local avec d'autres utilisateurs a été écarté pour éviter des crispations, au profit d'une occupation pour des projets ponctuels, avec le parascolaire par exemple, en collaboration avec les aînés suivant les activités proposées. Quant à l'ancien gîte des aînés, il va donc être libéré en attente de sa nouvelle affectation.

La Ludothèque aussi est installée dans le bâtiment collectif. Les anciens locaux de la Ludo, du Ski club et l'ancien bar de la salle communale, soit l'entier des locaux au 1^{er} étage de ladite salle, vont être affectés à l'école de musique, qui concentrera désormais tous ses cours là-bas ; en effet, le Ski club a aussi déménagé dans un nouveau dépôt dans le bâtiment collectif.

Comme cela avait déjà été évoqué autour de cette table, deux groupes de discussion vont être mis sur pied. Un groupe de pilotage rassemblera trimestriellement tous les utilisateurs du bâtiment collectif, pour leur permettre de se rencontrer, d'échanger, de créer des synergies entre eux et de collaborer, afin de faire vivre au mieux ce bâtiment.

Un second groupe, appelé "de référence", réunira toutes les personnes des bâtiments locatifs souhaitant s'engager pour faire vivre la charte intergénérationnelle. Une invitation sera envoyée début novembre. Une personne de la commission PEEJ viendra seconder l'Exécutif dans le groupe de pilotage et une personne de la commission SAD sera dans le groupe de référence. Ces groupes sont évidemment ouverts à d'autres personnes qui souhaiteraient y participer.

Corinne Ménétrey demande, vu le cahier des charges qui semble lourd pour le restaurateur, si le nouveau gérant s'occupera aussi des repas de la petite enfance et si l'ancienne salle des sociétés au 1^{er} étage de la salle de gym est à nouveau disponible pour les sociétés. **Alain Corthay** confirme que ce sera le cas en principe pour ces repas, même s'il est trop tôt pour le dire ; il faudra voir à l'usage si c'est concrètement réalisable. Il se pourrait que le nouveau gérant s'occupe du parascolaire dans un premier temps, quitte à reprendre également les repas de la petite enfance au printemps ou à la prochaine rentrée scolaire. En temps que Président du GIPE, l'alternative qui a été trouvée est bonne, donc la gestion par le restaurateur ne serait pas impérative, même si ce serait regrettable en tant qu'Adjoint en charge de cette partie.

Le Maire répond affirmativement pour la deuxième question, sachant que la foulée chantante va utiliser cette salle sous peu ; ce point sera évoqué lors de la prochaine réunion des sociétés.

Pour conclure, la signalisation du restaurant Le Tilleul va être améliorée prochainement, pour le rendre plus visible.

Le mur du jardin d'enfants représente un danger selon des mamans qui ont rapporté l'information à **Ania Schwab**, car des barres métalliques dépassent semble-t-il. Elles ont été posées suite à l'ouverture qui a été pratiquée dans ce mur pour poser un portail en bois, confirment **Etienne Murisier** et **le Maire**, mais cela va être réglé ces jours.

e) **Sortie du Conseil le 13 octobre 2012**

Etienne Murisier signale que la sortie 2012 sera un peu différente, car le nombre de personnes devenait trop conséquent en incluant le personnel et ses conjoints. Elle se fera donc uniquement avec l'Exécutif, le Conseil municipal et leurs conjoints cette année. Par contre, une soirée est prévue le 9 novembre 2012, avec les employés, le Conseil municipal et l'Exécutif, mais sans les conjoints cette fois. Cette décision n'est pas définitive, elle pourra être rediscutée pour l'année prochaine si cela ne convient pas. Un courrier va partir pour informer le personnel.

Il demande confirmation aux personnes annoncées pour la sortie du Conseil.

f) **APEM**

Alain Corthay indique que l'APEM a invité les Autorités de Meinier pour le petit déjeuner organisé avec les enseignants, les parents et les élèves, le 22 septembre de 9h à midi, inscription pas nécessaire. Il remercie Ania Schwab et le Comité.

g) **CSR - Centre sportif de Rouelbeau**

Les travaux ont démarré à Rouelbeau, rapporte **Etienne Murisier**. Une clôture a été posée pour séparer le terrain C, afin de limiter l'accès au terrain synthétique et au terrain A, ce qui permettra aux personnes souhaitant jouer au football d'avoir une surface suffisante à l'entrée à droite.

Les poteaux pour soutenir les filets, sur toute la longueur le long du bois, sont en cours de pose. Les travaux relatifs à la modification de l'éclairage débutent lundi prochain. Il faudra compter 30 jours de séchage avant la pose des nouveaux poteaux d'éclairage. Quatre entreprises ont soumissionné pour ces travaux ; Piasio a obtenu la partie génie civil, Luminotechnique pour les poteaux et lampes, Didier Kauz pour l'électricité (il avait déjà fait l'installation de base) et Realsport pour les clôtures et filets. Le coût sera payé par Meinier et le loyer sera adapté en conséquence selon le pourcentage habituel (85% Meinier, 15% Collonge-Bellerive).

André Favre pose les questions suivantes - en provenance pour les 3 dernières de l'USM, auxquelles répondent **le Maire**, respectivement **Etienne Murisier** :

1. Qui prendra ces travaux à sa charge ?
 - ▶ 85% à charge de Meinier et 15% pour Collonge-Bellerive.
2. Derrière les buts du terrain C, côté bois, est-il possible d'avoir des grillages ou un filet à 6 mètres au lieu de 4, comme sur le terrain A ?
 - ▶ Non.
3. Est-il possible d'aménager 1 ou 2 voies de sorties dans ces grillages pour aller chercher les ballons qui seraient quand même sortis par-dessus les filets ?
 - ▶ Des portails pourraient être aménagés, mais les buissons au raz de la clôture sont tellement denses, que ce serait inutile, car c'est une zone impénétrable.
4. Le terrain C (vers le chemin des Champs-de-la-Grange) étant en légère descente quand il passe vers le chemin de Rouelbeau, serait-il possible de mettre les filets à 4m50 au lieu de 4, pour qu'ils soient - au sommet - au même niveau ?
 - ▶ Les filets sont alignés à la même hauteur, l'autorisation de construire ne permettrait pas cette variation.

h) Dépotoir canal de Rouelbeau

En sortant du parking du CSR, si l'on continue tout droit sur le chemin du Bouchat, à l'angle avec le chemin de la Caille, il y a ce petit ruisseau à ciel ouvert, indique **Etienne Murisier**. Un peu plus loin, en-dessous de l'école de Rouelbeau, le ruisseau s'arrête et sort d'un tuyau. Lorsqu'ils ont remonté le niveau des étangs de Rouelbeau, le tuyau est devenu "en charge", c'est-à-dire que l'eau stagne à cet endroit et des limons remontent, ce qui pose un problème d'évacuation. L'Etat a donc créé plusieurs gros bassins pour éviter que des boues ne remontent dans ce tuyau. Ces travaux n'ont rien coûté à la Commune, l'Etat ayant complètement pris cela à sa charge.

Avec l'extension de la zone, où iront les eaux pluviales, puisque nous atteignons déjà la limite du débit des eaux dans cette zone, s'interroge **André Favre**.

Etienne Murisier répond que les bassins de rétention sont déjà prévus en conséquence dans le projet d'extension, la Fondation ayant mandaté des spécialistes complète **le Maire**.

i) Carre d'Amont - fibre optique

Finalement, continue **Etienne Murisier**, comme l'a confirmé SIG cet après-midi, ils vont poser la fibre optique au Carre d'Amont - via l'entreprise Simond. Le chantier a été quelque peu retardé à cause de ces tractations. Début octobre, nous recontacterons les personnes concernées dans le hameau pour leur donner les explications correspondantes. L'investissement, pris en charge par SIG, représente quand même environ Fr. 600'000.-, ce qui n'est absolument pas rentable pour les quelques clients potentiels du hameau, mais la condition sine qua non est que les voies en chantier actuellement ne soient pas du tout rebouchées, sinon ils ne pourraient pas assumer le surcoût pour rouvrir des tranchées.

j) Traversée du Lac

Vous avez tous entendu parler, que ce soit via le Plan Directeur cantonal (PDCn), le PSD de la Pallanterie ou dans le cadre de la récente dépose d'une initiative, de la traversée du lac ou de la rade, expose **le Maire**. Il propose aux membres du Conseil de faire un petit sondage pour savoir s'ils sont pour ou contre une telle traversée, en tenant compte des informations dont ils ont connaissance sur le sujet. Pour sa part, il est plutôt pour, à condition qu'elle ne débouche pas sur Meinier comme envisagé dans le PDCn. Sans pouvoir tenir compte de tous les tenants ou aboutissants et sans partir dans les détails de toutes les variantes imaginables, serait-elle à votre avis plutôt utile ou plutôt inutile ?

Il ressort de la discussion une tendance majoritairement favorable, mais pour une traversée du lac peut-être plus au Nord. Il faudrait envisager de procéder à un sondage auprès de la population, avec des éléments techniques et des chiffres plus précis sur les flux de circulation actuels et l'impact sur ce trafic. Les réserves et remarques suivantes sont exprimées :

- Ce pas cohérent de traverser cette magnifique région avec une autoroute, une sortie ici ne ferait que provoquer le début d'un développement bien plus important que les 5'000 logements supplémentaires envisagés.
- Une traversée entre Nyon et Yvoire serait plus logique, ou une traversée qui sorte vers Veigy ou Douvaine pour rejoindre la route du Chablais, voire encore une traversée réservée aux transports publics.
- Une traversée sortant à la Seymaz ne servirait pas à grand chose pour réduire le flux de trafic le plus important, soit celui qui va de la campagne ou la France voisine en direction du Centre ville et vice-versa. Peut-être qu'une traversée plus proche de la ville améliorerait davantage la circulation au Centre ville.
- Il faudrait se donner les moyens de savoir si une traversée serait vraiment efficace pour dévier le trafic réel.
- La boulimie du développement "obligatoire" est une utopie qui ne tient pas compte de la pénurie de pétrole annoncée pour 2030, qui devrait pousser la population à utiliser les transports publics.
- Une traversée avait été imaginée sous le coteau de Cologny et refusée par sa population et la Commune. Toutes les Communes sont contre une arrivée sur leur territoire, c'est pourquoi malgré l'existence de ce projet depuis plusieurs dizaines d'années, la traversée ne se réalise pas.
- A moins de prouver qu'une traversée ne réduirait le trafic au Centre ville que de 5%, il faut la réaliser. D'autres sorties d'autoroute ont été réalisées ailleurs en Suisse à la satisfaction de la population des régions concernées, sans provoquer de fort développement. Dans notre région, la densité de population est peut-être trop forte pour que ce soit la bonne solution. Pourquoi ne pas envisager un échangeur d'autoroute souterrain vers la Pallanterie, même si ce ne serait pas l'idéal.
- Sans développement sérieux sur la rive gauche, l'office fédéral des routes ne s'engagera pas dans des travaux d'une telle ampleur.
- Il faut être attentifs à la manière dont le débat va se mettre en place, pour éviter de se faire prendre de court par des communes exprimant des positions opposées à nos choix.

4. Demande de naturalisation genevoise

En l'absence de public ou de personnes externes au Conseil, le huis clos est instauré d'office.

Le Président présente donc la demande et fournit les informations contenues dans le dossier.

Le Conseil vote et donne un **préavis favorable à cette demande par 10 voix pour, soit à l'unanimité**. Cette décision sera communiquée à la personne et au département concernés.

5. Divers

a) Communes-école

Ils ont diversifié leur façon de procéder, avec une formule plus modulaire, indique **Julia Collis**. Trois propositions de visite de musées sont fixées au 20 novembre 2012, 19 mars et 11 juin 2013. **Le Maire** répond positivement à la demande de pré-réserver les cartes CFF à Communes-Ecole pour ces dates.

b) Sondage

Yannick Dupraz propose de profiter du sondage envisagé sur l'autoroute pour demander à la population si elle pour ou contre le contournement du village, si elle est prête à "perdre ce lieu au profit de la circulation". **Le Maire** pense qu'il faut laisser un peu mûrir le projet pour avoir quelque chose d'un peu plus concret. Par ailleurs, une assemblée communale sera très probablement organisée pour informer la population. **Etienne Murisier** rajoute que le projet est en discussion avec les Communes concernées. Par ailleurs, un comptage du trafic est effectué à tous les carrefours ces jours, pour voir d'où viennent et où vont les véhicules. Ce comptage tient compte des reports provenant des travaux à Vézenaz.

c) Grand Genève

Un débat intéressant est prévu à Moillesullaz le 19 septembre, informe **Alain Corthay**, auquel assisteront les autorités cantonales et françaises.

d) Commission SCL - Sports, Culture & Loisirs

Etienne Murisier annonce la date de la prochaine séance, le 9 octobre à 18h00.

Plus personne ne demandant la parole, **le Président** lève la séance à 21h50.

Prochaine séance du Conseil Municipal : jeudi 18 octobre 2012 à 20h15

La Secrétaire
du Bureau du Conseil Municipal

Le Président
du Conseil Municipal

.....
Coranda Pierrehumbert

.....
François Mégevand